

# PROFIL DE POSTE

## INFIRMIER ANESTHESISTE DIPLOME D'ETAT

### LIEUX D'ACTIVITE

- Différents secteurs : bloc opératoire polyvalent / bloc opératoire obstétrical / SCPI,
- Le bloc opératoire est ouvert 24h/24 et 7jours/7 ; il est composé de huit salles d'intervention, une salle d'endoscopie et une salle de lithotripsie,
- La SCPI est ouverte 24h/24 et 7jours/7 ; elle est composée de dix postes pour adulte et six postes pour enfant,
- Planning en 8h ou 10h du lundi au vendredi, ou planning alternant des gardes et des 10h 365 jours/365,
- Les congés annuels sont prioritairement posés sur les semaines à activité réduite (semaines creuses et très creuses du planning fondamental du bloc opératoire),
- Mobilité au sein des services d'hospitalisation de l'établissement si besoin.

### FONCTION

Décret du 2004-802 du 29 juillet 2004, article 4311-12 :

L'infirmier anesthésiste est seul habilité, à condition qu'un médecin anesthésiste-réanimateur puisse intervenir à tout moment, et après qu'un médecin anesthésiste-réanimateur a examiné le patient et établi le protocole, à appliquer les techniques suivantes :

- Anesthésie générale
- Anesthésie loco-régionale et réinjection dans le cas où un dispositif a été mise en place par un médecin anesthésiste-réanimateur
- Réanimation per opératoire.

Il accomplit les soins et peut, à l'initiative du médecin anesthésiste-réanimateur, réaliser les gestes qui concourent à l'application du protocole. En salle de surveillance post-interventionnelle, il assure les actes relevant des techniques d'anesthésie et est habilité à la prise en charge de la douleur post-opératoire relevant des mêmes techniques.

### MISSIONS

Sous la responsabilité du MAR, l'IADE travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et collabore avec celle-ci : il assure le bon déroulement des anesthésies au bloc opératoire polyvalent.

# ACTIVITES

## 1. RELATIONNEL

- Accueille le patient en salle de transfert,
- Évalue le profil et l'état physiologique du patient,
- S'inscrit dans une complémentarité de travail avec l'ensemble des protagonistes afin d'optimiser les conditions de déroulement de l'acte.

## 2. SOINS

- Contrôle le dossier patient,
- Installe le patient en salle d'intervention,
- Réalise les gestes techniques nécessaires à l'application de l'anesthésie choisie en collaboration avec le MAR,
- Priorise les actions à mener avec les conduites à tenir,
- Réalise les gestes techniques nécessaires à la phase de réveil,
- Sécurise le transfert et l'installation du patient en SCPI,
- S'assure du respect des règles de prévention du risque infectieux.

## 3. TACHES ADMINISTRATIVES

- Contrôle le dossier patient,
- Transmet par écrit et par orale les informations concernant le patient,
- Remplit le registre d'ouverture de salle,
- Renseigne la feuille d'anesthésie,
- Assure la traçabilité dans le cadre des vigilances,
- Participe au bon remplissage de la check-list du patient à opérer,
- Assure la traçabilité dans l'outil informatique Blocqual.

## 4. GESTION DU MATERIEL

- Prépare le site, les équipements et les agents médicamenteux en fonction du programme opératoire et des urgences,
- Réalise les opérations de maintenance et d'entretien du matériel, de gestion des stocks, d'approvisionnement et de contrôle de péremption des matériels et médicaments.

## 5. FORMATION

- Participe à l'encadrement et à l'évaluation des élèves,
- Participe à l'encadrement des nouveaux arrivants,
- Actualise ses connaissances professionnelles par la formation continue ou les formations internes,
- Participe à l'élaboration de protocoles de soins,
- Recherche, traite et produit des données professionnelles et scientifiques.

# RELATIONS PROFESSIONNELLES

## RELATIONS HIERARCHIQUES

- Cadres de santé
- Cadre supérieur de santé de pôle
- Directeur des soins
- Directeur de l'établissement

## RELATIONS FONCTIONNELLES

- ASH et brancardiers
- Aides-soignants
- Infirmiers et infirmiers spécialisés
- Médecin anesthésiste-réanimateur
- Chef de bloc
- Gestionnaire de bloc

# COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

## CAPACITES RELATIONNELLES

- Respect du secret professionnel,
- Obligation du droit de réserve,
- Diplomatie et respect envers les patients et l'équipe médicale et paramédicale,
- Gestion de son stress face aux situations d'urgence ou conflictuelles.

## CAPACITES PHYSIQUES

- Mobilité de planning de jour et de nuit pour assurer la continuité des soins,
- Adaptation aux besoins spécifiques du service (port de patient, brancardage...),
- Utilisation des techniques de manutention des patients et du matériel.

## CAPACITES TECHNIQUES

- Polyvalence dans les différentes disciplines,
- Maîtrise des différents logiciels informatiques,
- Maîtrise et application des différents protocoles institutionnels et spécifiques au service,
- Gestion des dépenses de santé par l'utilisation rationnelle des produits et du matériel.

## CAPACITES ORGANISATIONNELLES

- Autonomie, initiatives et sens des responsabilités,
- Respect de l'organisation du travail dans le service,
- Gestion des flux d'activité,
- Identification des situations d'urgence et mise en place d'actions adaptées.

